

BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGANDE

N<sup>o</sup> 140

---

# Jérôme Savonarole

Extrait de l'Histoire de l'Inquisition de Lea

---

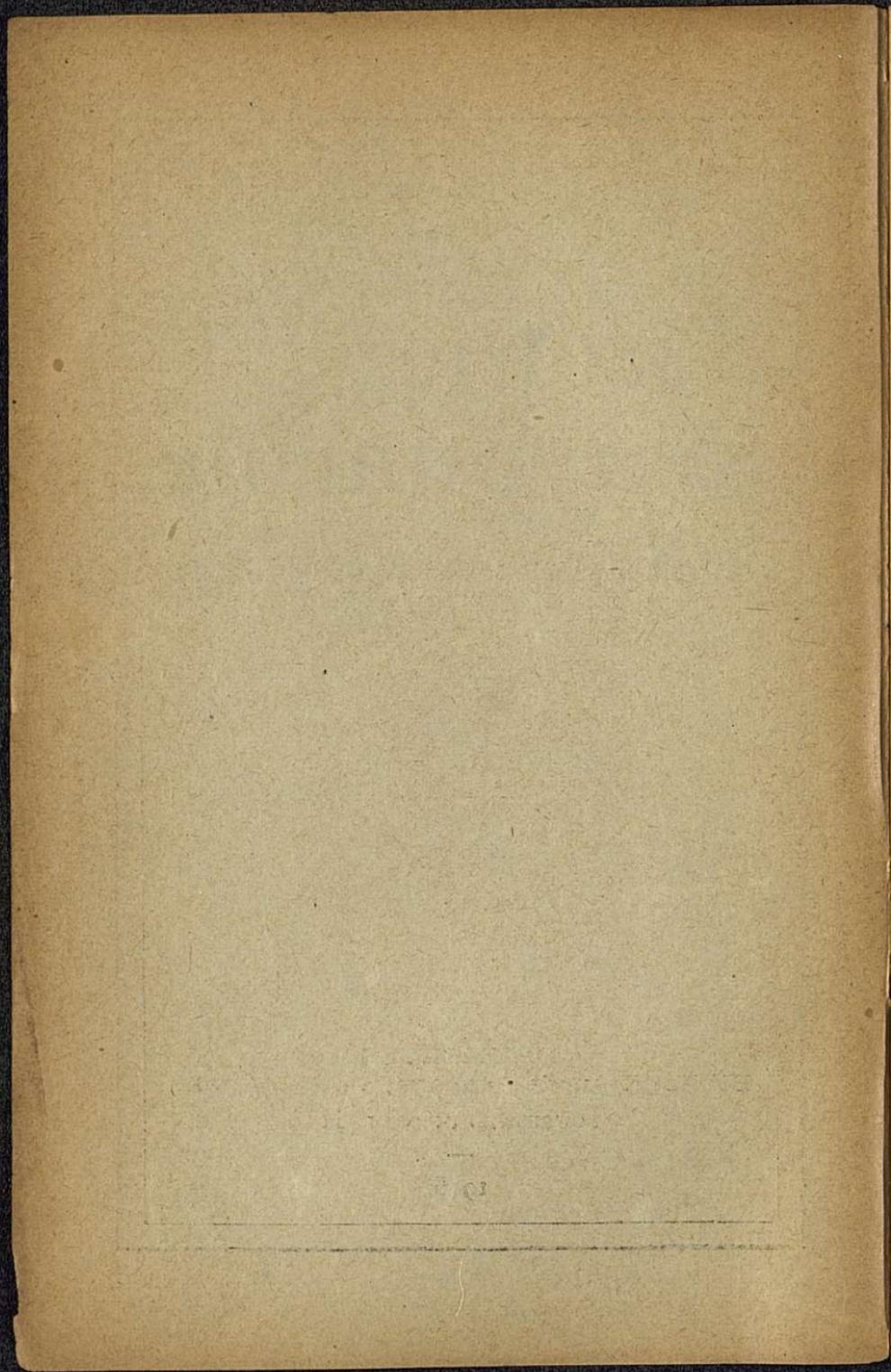
PRIX : 10 Centimes

---

BRUXELLES  
Bibliothèque de Propagande (Soc. Anon.)

BOULEVARD DU MIDI, 34

—  
1906



## JEROME SAVONAROLE

En Italie, la Renaissance des lettres, tout en élevant le niveau intellectuel, s'accompagna d'une dégradation morale et religieuse très apparente. Sans ruiner la superstition, elle mit à la mode le scepticisme, et affaiblit l'autorité de la religion sans fournir à la morale un autre fondement. Peut-être le monde n'a-t-il jamais vu tant ecclésiastiques que laïques mépriser aussi insolemment toute loi humaine ou divine, que sous les pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII et d'Alexandre VI. Il semblait que l'accroissement de la culture et de la richesse eût pour seul effet d'offrir un attrait nouveau et un champ plus vaste au luxe et au vice. Du plus noble au plus humble des citoyens, chacun lâchait la bride à ses passions, cyniquement, sans même masquer d'hypocrisie son immoralité. Les hommes de foi ardente avaient le droit de croire que la colère de Dieu ne pourrait être longtemps contenue, que d'imminentes catastrophes allaient balayer les méchants de la face du monde et rendre à l'Eglise et à l'humanité la pureté des âges primitifs. Pendant des siècles, des prophètes avaient surgi sans relâche. Joachim de Flore, sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte de Suède, les *Amis de Dieu*, Tommasino de Foligno, le moine Telesforo avaient été accueillis avec enthousiasme. Mais le temps passait et la perversité humaine devenait chaque jour plus hideuse : il fallait, semblait-il, que Dieu envoyât quelque nouveau messager avertir une fois de plus ses enfants égarés des châtements qu'ils amonce-

laient sur leurs têtes en demeurant sourds à sa voix.

Que Savonarole se crût sincèrement appelé à remplir une semblable mission, c'est ce dont on ne saurait douter lorsqu'on étudie avec impartialité son étrange histoire. Une pareille conviction était naturelle chez un esprit tel que le sien ; elle fut, en outre, déterminée par son vif sentiment des maux présents, sa foi en une intervention de Dieu qui opérerait les changements nécessaires, tâche trop lourde pour les forces humaines ; à tout cela s'ajoutaient l'émotion communicative de son éloquence, ses habitudes de solitude et de méditation profonde, ses fréquentes extases accompagnées de visions. D'ailleurs, les traditions de l'Eglise admettaient la possibilité, pour tout homme, de se voir confier une telle mission. Cinq ans avant que Savonarole parût pour la première fois à Florence, la ville reçut la visite d'un jeune ermite qui, après avoir exercé son dévouement dans un lazaret de Volterra, vint prêcher et prédire le déchaînement prochain de la colère divine. Ce prophète avait vu saint Jean et l'ange Raphaël, qui lui avaient enjoint de transmettre un message aux oreilles rebelles des hommes. C'était là, dit le chroniqueur auquel on doit le récit de ces faits, une chose qui se présentait journellement. En 1491, Rome fut troublée par un mystérieux prophète qui annonçait la très prochaine explosion de calamités terribles. Ces enthousiastes furent nombreux, mais ils n'eurent pas, comme Savonarole, une influence ou un destin assez marquants pour que l'histoire ait conservé leur souvenir.

En 1481, quand Savonarole, alors âgé de trente ans, arriva à Florence, son âme était déjà entièrement absorbée par sa mission de réformateur. Il profita avec

ardeur de toutes les occasions qui s'offrirent pour exprimer ses convictions du haut de la chaire ; mais ses sermons impressionnèrent médiocrement une population plongée dans la débauche. Pendant le Carême de 1486, il fut envoyé en Lombardie. Trois années durant, il prêcha dans les villes lombardes, acquérant peu à peu le pouvoir de toucher les cœurs et les consciences ; quand, en 1489, il fut rappelé à Florence, sur les instances de Laurent de Médicis, il était déjà connu comme un orateur de grand talent. L'effet de sa vigoureuse éloquence était accru par l'austérité de sa vie. Moins d'un an après il fut nommé prieur du couvent de Saint Marc, maison appartenant à l'Ordre des Dominicains Observantins, dont lui-même faisait partie. En 1494, il réussit à rétablir l'ancienne séparation entre les deux provinces dominicaines de Toscane et de Lombardie ; quand il fut nommé vicaire-général de cette dernière province, il fut relevé de tout contrôle autre que celui du général, Giovacchino Torriani, personnage fort bien disposé en sa faveur.

Il prétendait être mené par l'inspiration directe de Dieu, qui lui dictait ses paroles et ses actes et lui révélait les secrets de l'avenir. Ses assertions furent acceptées, non seulement par la masse des Florentins, mais par certains des esprits les plus vifs et les plus cultivés de l'époque, tels que François Pic de la Mirandole et Philippe de Commines. Le platonicien Marsile Ficin se laissa séduire aussi ; il alla même jusqu'à déclarer, en 1494, que, seule, la sainteté de Savonarole avait, pendant quatre ans, détourné de la perverse Florence la vengeance divine. Nardi rapporte qu'il entendit de ses propres oreilles, en 1495, alors que Pierre de Médicis

faisait une démonstration hostile contre Florence, Savonarole prédire que les assiégeants avanceraient jusqu'aux portes de la ville et se retireraient sans avoir mené à bien leur dessein; les choses se passèrent, en effet, de cette manière. D'autres prophéties encore s'accomplirent, notamment les prédictions ayant trait à la mort de Laurent de Médicis, à celle de Charles VIII, à la famine de 1497. Aussi la renommée du prédicateur se répandit-elle par toute l'Italie : à Florence même, son influence devint quasi souveraine. Chaque fois qu'il prêchait, douze à quinze mille personnes buvaient ses paroles. Dans la grande cathédrale de Maria del Fiore, il fallut construire des estrades pour recevoir la foule qui se pressait et qui, sur un mot de lui, se serait jetée au feu. Les enfants tenaient une place spéciale dans ses préoccupations; il les intéressait si bien à son œuvre qu'on ne pouvait, paraît-il, les garder au lit, lorsque Savonarole prêchait le matin, tant ils se hâtaient de devancer leurs parents à l'église. Dans les processions organisées par lui, on voyait parfois cinq ou six mille jeunes garçons; ces pupilles lui étaient précieux dans la tâche de réforme morale qu'il avait entreprise en cette ville dissolue et plongée dans de honteux plaisirs. Ils étaient organisés régulièrement, avec des officiers qui se partageaient les diverses fonctions, et ils devinrent la terreur des méchants. Ils entraient dans les tavernes, dans les tripots, interrompaient les orgies et les parties de dés ou de cartes; nulle femme n'osait se montrer dans la rue autrement que sous une mise décente et dans une tenue modeste. « Voici les pupilles du Frère! » était un cri qui remplissait de crainte les plus hardis malfaiteurs, car leur résister était risquer sa

vie. Même les courses de chevaux qui avaient lieu, chaque année, à Santo-Barnabo, furent supprimées. En 1497, quand les membres de la Seigneurie rétablirent ces courses en disant : « Allons-nous donc tous nous faire moines ? » on put voir là un symptôme que l'influence de Savonarole diminuait. Florence, naguère la plus joyeuse et la plus perverse des villes, en devint la plus sage, et longtemps les pieuses gens regrettèrent la sainte époque où Savonarole y régnait, tout en remerciant Dieu d'avoir permis qu'ils vécussent pendant ces heureux jours.

A certains égards, on peut déplorer le puritanisme de Savonarole et le zèle indiscret de ses pupilles. En 1498, il substitua aux mascarades profanes du carnaval un feu de joie où furent jetés les objets qu'il jugeait immodestes ou malséants. Les contributions volontaires à cet holocauste furent sensiblement accrues par l'énergie des pupilles, qui entrèrent dans les maisons et les palais et emportèrent tout ce qui leur parut bon à brûler. De précieux manuscrits enluminés, des statues, des peintures, des tapisseries rares, d'incalculables œuvres d'art se trouvèrent mêlés aux colifichets et aux inutilités de la parure féminine, aux miroirs, aux instruments de musique, aux livres de divination, d'astrologie, de magie qui contribuèrent à former la masse totale. On peut admettre le sacrifice d'exemplaires de Boccace ; mais Pétrarque aurait dû trouver grâce même aux yeux du sévère et vertueux Savonarole. La valeur des objets sacrifiés pour cet impitoyable *auto de fe* était telle qu'un marchand vénitien en offrit à la seigneurie vingt mille *scudi* ; pour toute réponse, on prit le portrait de l'amateur et on le plaça tout en haut

du bûcher. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on dût faire garder nuitamment par des hommes armés cet amas de choses précieuses, de peur que les *tiepidi* n'en volassent quelqu'une.

Si Savonarole s'était trouvé en présence des sévères institutions féodales, il aurait probablement exercé une influence plus durable sur les idées morales et religieuses de son temps. Le malheur voulut que dans une république telle que Florence, la tentation de se mêler à la politique fût irrésistible. On ne saurait s'étonner qu'il saisit avec avidité l'occasion — ou ce qu'il crut être l'occasion — de rénégérer un puissant État et, par là, d'acquérir une influence prépondérante sur toute l'Italie afin d'opérer une réforme de la Chrétienté. La voix prophétique qu'il entendait lui assurait que la conversion des Infidèles suivrait et que la charité chrétienne et l'amour règneraient alors dans le monde entier.

Égaré par ces séduisantes illusions, il n'hésita pas à user, pour des fins pratiques, de l'autorité presque illimitée qu'il avait acquise sur la populace de Florence. Ce furent ses conseils qui provoquèrent la révolution de 1494 et l'expulsion des Médicis; son humanité sut empêcher les sanglants excès qui accompagnaient d'ordinaire ces soulèvements dans les cités italiennes. Pendant l'expédition de Charles VIII contre Naples, en 1494, il travailla activement à cimenter l'alliance de la république avec ce monarque, en qui il voyait l'instrument destiné par Dieu à amener la réforme de l'Italie. En cette même année, lors de la reconstitution de la république, il s'employa plus qu'aucun autre peut-être tant à en organiser les rouages qu'à en élaborer les lois; lorsqu'il amena le peuple à proclamer Jésus-Christ roi

de Florence, il est probable qu'il ne se rendit pas compte lui-même qu'en qualité de porte-parole du Dieu, il assumait nécessairement le rôle de dictateur. Ce n'était pas seulement du haut de la chaire qu'il instruisait ses auditeurs sur leurs devoirs de citoyens et donnait libre cours à son inspiration prophétique ; les chefs du parti populaire avaient, en outre, coutume de lui demander constamment son avis et d'obéir à ses conseils. Pourtant, le plus souvent, il se cantonnait dans la retraite la plus austère et laissait le soin des détails à deux agents de confiance, choisis parmi les moines de Saint-Marc ; l'un, Domenico da Pescia, était une tête chaude et un homme de premier mouvement ; l'autre, Salvestro Maruffi, était un rêveur et un somnambule. En s'abaissant, lui, le prophète de Dieu, au rang de chef d'une faction désignée par le peuple sous le nom méprisant de *Piagnoni* ou *Pleureurs*, Savonarole en arriva à fonder toutes ses espérances sur la suprématie persistante de cette faction, de sorte que le moindre échec à ses desseins politiques devenait nécessairement fatal aux vastes et nobles plans dont cette politique était la base. De plus, son attachement résolu à l'alliance avec Charles VIII finit par rendre sa disparition nécessaire au succès des projets d'Alexandre VI, qui rêvait d'unir tous les États italiens pour faire face au danger d'une nouvelle invasion française.

Comme si le destin eût voulu rendre son échec certain, une loi datant du XIII<sup>e</sup> siècle exigeait que la Seigneurie changeât, tous les deux mois, de maîtres, si bien qu'elle reflétait tous les aspects passagers des passions populaires. Quant vint l'époque critique du renouvellement, le vent tourna contre Savonarole.

L'alliance avec la France, sur laquelle il avait édifié son crédit d'homme d'État et de prophète, eut un résultat désastreux. Charles VIII put à grand-peine, à Fornoue, se frayer une route vers la France avec une armée décimée et ne revint jamais en Italie, bien que Savonarole lui ait fait entendre, à diverses reprises, la menace de la colère divine. Non content de laisser Florence isolée en face de la ligue de l'Espagne, de la papauté, de Venise et de Milan, le roi déshonora le plus cher désir des Florentins en violant sa promesse de leur rendre la citadelle de Pise. Quand cette nouvelle parvint à Florence, le 1<sup>er</sup> janvier 1496, la populace surexcitée tint Savonarole pour responsable de ce malheur ; une foule entoura, le soir, le couvent de Saint Marc et menaça bruyamment de brûler « ce grand pourceau de Frère ». Le mal s'aggravait d'une affreuse détresse causée par le déclin de l'industrie et du commerce au cours des guerres civiles, par les énormes subsides accordés à Charles VIII et par les dépenses de la guerre contre Pise ; de lourdes contributions avaient obéré la ville ; le crédit public était ruiné. A tout cela s'ajouta la terrible famine de 1497 et la peste qui suivit. Tant de calamités successives irritèrent les masses ignorantes qui appelèrent de leurs vœux une révolution.

Les *Arrabiati*, ou parti de l'opposition, ne tardèrent pas à profiter de la réaction et trouvèrent un appui auprès des gens sans aveu et de tous les citoyens que l'austère réforme avait indisposés. Une association se forma sous le nom de *Compagnacci*. Parmi ces hommes figuraient de jeunes nobles hardis et dissolus, avec leurs clients ; à leur tête était Dozzo Spini ; la puissante

maison des Altoviti les soutenait. Leur but immédiat était la ruine de Savonarole ; ils étaient prêts à recourir aux mesures extrêmes dès que s'offrirait une occasion favorable.

Cette occasion ne pouvait manquer de surgir bientôt. Si Savonarole s'était contenté de dénoncer simplement la corruption de l'Église et de la Curie, on l'aurait laissé exhaler en paix son indignation comme avaient fait sainte Brigitte, le chancelier Gerson, le cardinal d'Ailly, Nicolas de Clemangis et maint autre ecclésiastique des plus vénérés. Pape et cardinaux étaient habitués à l'outrage et le subissaient de la meilleure grâce du monde, pourvu que nul ne s'avisât de toucher aux abus lucratifs. Mais Savonarole était devenu un personnage politique important ; son influence à Florence était hostile aux desseins des Borgia, Pourtant, Alexandre VI le traita avec une indifférence souriante qui, un moment, ressembla fort à du mépris. A la fin, quand on reconnut la gravité du danger, il tenta de séduire Savonarole par l'offre de l'archevêché de Florence et de la pourpre cardinalice. L'offre fut rejetée avec une explosion d'indignation prophétique : « Je ne veux que le chapeau du martyr, rougi de mon propre sang ! » L'hostilité ne se manifesta à l'égard de Savonarole que le 21 juillet 1495, après que Charles VIII eût quitté pour toujours l'Italie et laissé les Florentins seuls aux prises avec la ligue dont la papauté était l'âme. Encore se contenta-t-on de l'inviter amicalement à venir à Rome, pour rendre compte des révélations et des prophéties que Dieu lui avait inspirées. Il répondit le 31 juillet, en déclinant l'invitation sous prétexte qu'il était en proie à une fièvre intense et à une crise de dysenterie ; de plus,

disait-il, la république ne permettrait pas qu'il s'aventurât hors du territoire florentin, par crainte des ennemis qui le poursuivaient ; on avait déjà attenté à sa vie par le poison et le fer et il ne sortait jamais de son couvent sans être accompagné ; en outre, les réformes de la ville, encore inachevées, réclamaient sa présence. Pourtant, dès qu'il le pourrait, il se rendrait à Rome ; en attendant, le pape trouverait tout ce qu'il désirait connaître dans un livre, actuellement sous presse, contenant les prophéties relatives à la rénovation de l'Église et à la transformation de l'Italie ; un exemplaire de ce livre, serait soumis au Saint-Père, dès que l'impression en serait achevée.

Bien que Savonarole affectât de ne point attacher d'importance à cette affaire, il ne négligea pourtant pas cet avertissement et suspendit un moment sa prédication. Soudain, le 8 septembre, Alexandre revint à la charge en confiant aux moines rivaux, les Franciscains de Sainte-Croix, une bulle dans laquelle il ordonnait que la congrégation toscane fût réunie à la province de Lombardie ; le cas de Savonarole était soumis au vicaire général de cette province, Sebastiano de Madiis. Domenico da Pescia et Salvestro Maruffi étaient sommés de se transporter, avant huit jours, à Bologne ; Savonarole avait l'ordre de cesser de prêcher jusqu'à ce qu'il se fût présenté à Rome. Le 29 septembre, Savonarole répondit par une justification détaillée : il récusait Sebastiano comme juge, ce personnage étant prévenu contre lui, et concluait en demandant que le pape lui fît connaître les erreurs de doctrine qu'on lui reprochait et qu'il était prêt à rétracter ; d'ailleurs, il soumettait au jugement du Saint-Siège tout ce qu'il

avait pu dire ou écrire. Presqu'aussitôt après cette démarche, l'expédition de Pierre de Médicis contre Florence obligea Savonarole à rompre le silence qu'il s'était imposé : le 11 octobre, sans attendre la réponse papale, il monta en chaire et exhorta violemment le peuple à s'unir pour résister au tyran. Malgré ce symptôme d'insubordination, Alexandre accepta la soumission apparente de Savonarole et, le 16 octobre, se contenta de lui répondre en lui enjoignant de ne plus prêcher en public ou en particulier avant d'avoir pu se rendre à Rome, ou avant qu'on eût envoyé à Florence un personnage ayant qualité pour prendre une décision en cette affaire ; si Savonarole obéissait à cet ordre, tous les brefs pontificaux seraient rapportés. Pour Alexandre, c'était là une question purement politique. Sous l'influence du moine, Florence était hostile aux desseins du Saint-Siège ; le pape ne tenait pas à pousser les choses trop loin ; il lui suffisait de battre en brèche l'autorité du Frère et de lui fermer la bouche.

Mais la voix du prédicateur était un facteur trop important dans la vie de la cité pour que les amis de Savonarole, occupant le pouvoir, consentissent à ce silence imposé. De longs et ardents efforts furent faits pour obtenir que le pape l'autorisât à reprendre sa prédication durant le Carême suivant, et Alexandre finit par accéder à cette demande. Savonarole prononça alors des sermons sur Amos, qui n'étaient pas de nature à apaiser la Curie : outre qu'il fouaillait avec une véhémence terrible les vices de la cour de Rome, il s'attachait à établir que son obéissance aux ordres du pape devait avoir certaines limites. Ces sermons produisirent une émotion considérable, non-seulement à Florence, mais

dans toute l'Italie; le dimanche de Pâques (3 avril 1496), Alexandre convoqua quatorze Dominicains docteurs en théologie et dénonça leur audacieux confrère comme hérétique, schismatique, indocile et superstitieux. On lui attribua la responsabilité des malheurs de Pierre de Médicis et, à l'unanimité moins une voix, on décida qu'il fallait trouver un moyen de le faire taire.

Il n'en continua pas moins à prêcher librement, de temps à autre, jusqu'au 2 novembre. Même alors, son autorité était si grande qu'Alexandre dut recourir, pour l'atteindre, à des moyens détournés. Le 7 novembre 1496, un bref pontifical institua une congrégation de Rome et Toscane, placée sous la direction d'un vicaire-général nommé pour deux ans et rééligible seulement après un certain temps d'inactivité. Il est vrai que le premier titulaire de cette charge fut un ami de Savonarole, Giacomo di Sicilia, mais la mesure était ingénieusement calculée de façon à ôter à ce personnage toute indépendance; on pouvait, à un moment donné, le transférer de Florence à un autre poste. Savonarole répliqua par un défi public. Il fit imprimer une *Apologia della Congregazione di San Marco*, dans laquelle il déclarait que deux cent cinquante moines de son couvent résisteraient jusqu'à la mort, en dépit des menaces et de l'excommunication, à une mesure dont la seule conséquence serait la perte de leurs âmes. C'était une déclaration de guerre ouverte. Le 26 novembre, Savonarole reprit audacieusement sa prédication. Il entama et poursuivit durant le Carême de 1497 une série de sermons sur Ezéchiel, attestant qu'il avait abandonné tout espoir de réconciliation avec Rome.

L'Eglise était pire qu'une bête sauvage ; c'était un monstre abominable que les serviteurs de Dieu devaient purifier et réformer ; ceux qui entreprenaient cette tâche devaient accueillir avec joie l'excommunication même. D'autre part, ces sermons étaient, en grande partie, des discours politiques ; du haut de la chaire, Savonarole dirigeait les affaires municipales de Florence.

La cité avait été presque réduite au désespoir par sa lutte inégale contre Pise, Milan, Venise et la papauté ; mais la fin de l'année 1496 avait vu quelques succès inattendus justifier la confiance en Dieu dont Savonarole faisait un devoir aux siens. En même temps que la République renaissait à l'espérance, l'autorité du Frère se raffermissait.

La colère d'Alexandre devenait plus vive de jour en jour ; pourtant il reculait devant une rupture complète et un conflit violent. Il tenta d'utiliser contre Savonarole la traditionnelle hostilité des Franciscains. Le couvent observantin de San Miniato fut choisi comme centre des opérations ; les plus renommés prédicateurs de l'Ordre s'y réunirent : c'étaient Domenico da Poza, Michele d'Aquis, Giovanni Tedesco, Giacomo da Brescia et Francesco della Puglia. Il est vrai que le 1<sup>er</sup> janvier 1497 les *Piagnoni*, forts de leurs récents succès sur le champ de bataille, élurent Gonfalonier de Justice Francesco Valori, qui essaya d'interdire aux Franciscains la prédication, leur défendit de mendier du pain, du vin et autres secours indispensables, et se vanta de les faire mourir de faim ; l'un d'eux fut même rigoureusement banni de la ville ; mais les autres persévérèrent et Savonarole fut dénoncé comme imposteur, au

cours du Carême, du haut de la chaire du Saint-Esprit. Pourtant, ses partisans s'émurent peu ; son auditoire était plus considérable et plus enthousiaste que jamais. Une religieuse de S. Maria di Casignano vint à Florence tenter une campagne analogue et ne réussit pas davantage.

A ce moment, la famine était extrême, une peste était à redouter. La Seigneurie, alors composée d'*Arrabiati*, saisit ce prétexte pour mettre un terme à cette guerre de prédications qui, en fait, menaçait la paix de la cité. Le 3 mai on interdit toute prédication à partir de l'Ascension (4 mai), par le motif, disait-on, qu'à l'approche de l'été la réunion de foules considérables risquait d'aider à la propagation de l'épidémie. L'incoercible excitation des esprits se manifesta le lendemain, quand Savonarole prêcha, dans la cathédrale, son sermon d'adieu. On enfonça les portes avant l'heure et l'on souilla d'ordures sa chaire. Les *Compagnacci* avaient fait, presque ouvertement, des préparatifs pour tuer leur ennemi ; ils s'assemblèrent en nombre et interrompirent l'orateur par des cris ; les amis du Frère se groupèrent, l'épée nue, autour de lui et, protégé par eux, il put sortir sain et sauf.

Cette échauffourée causa une vive émotion par toute l'Italie ; la Seigneurie montra de quel côté penchaient ses sympathies en s'abstenant de punir les émeutiers. L'évidente faiblesse des *Piagnoni* encouragea Alexandre. Le 13 mai, il envoya aux Franciscains une bulle leur enjoignant de proclamer que Savonarole était excommunié, suspect d'hérésie, et que nul ne devait entretenir commerce avec lui. Le commissaire papal chargé de publier cette bulle fut pris de peur et en différa la

publication jusqu'au 18 juin. Le 22 mai, alors qu'on ignorait l'existence de la bulle, Savonarole avait écrit au pape une lettre explicative, dans laquelle il offrait de se soumettre au jugement de l'Église; mais, deux jours après la publication de l'excommunication, il répondit à ce coup par une apologie dans laquelle il s'efforçait d'établir l'invalidité de la sentence; le 25 juin, il poussa l'audace jusqu'à envoyer à Alexandre une lettre de condoléances à l'occasion du meurtre du duc de Gandia, fils du pontife. Heureusement pour lui, un nouveau revirement se produisit dans la politique municipale; ses amis revinrent au pouvoir le 1<sup>er</sup> juillet; jusqu'à la fin de l'année, les élections furent favorables à son parti et bien que, conformément aux ordres antérieurement donnés par la Seigneurie, il n'y eût pas de prédication, Savonarole ne cessa pas de recevoir et d'administrer les sacrements. Il convient de rappeler qu'à cette époque régnait partout un esprit d'insubordination et que les censures papales étaient assez médiocrement respectées. Nous avons vu plus haut qu'en 1502 tout le clergé gallican, obéissant à une décision de l'Université de Paris, défia publiquement l'excommunication lancée contre lui par Alexandre VI. Il en fut de même, à ce moment, à Florence. Les *Piagnoni* se souciaient si peu de l'excommunication que, le 17 septembre, on présenta à la Seigneurie une pétition des enfants de Florence demandant qu'on permît à leur Frère bien-aimé de reprendre ses prédications; même, le 1<sup>er</sup> octobre, un Carme prononça un sermon pour défendre Savonarole et déclara que, dans une vision, Dieu lui avait dit que Savonarole était un saint homme, que tous ses adversaires auraient la langue arrachée et seraient livrés aux chiens.

C'était là une rébellion manifeste contre le Saint-Siège : cependant, pour tout châtement, le Carme reçut des officiaux épiscopaux l'ordre de cesser de prêcher. De son côté, la Seigneurie avait entamé d'actives, mais vaines démarches pour obtenir le retrait de la censure. Savonarole avait refusé avec indignation les offres du cardinal de Sienne, le futur Pie III, lequel se faisait fort d'obtenir ce retrait si Savonarole payait à un sien créancier cinq mille scudi. Pourtant, malgré son mépris des censures pontificales, Savonarole croyait être demeuré fils soumis de l'Église. Il employa les loisirs forcés de cet été à écrire le *Trionfo della Croce*, dans lequel il prouvait que la papauté est la puissance suprême et que quiconque se sépare de l'unité et de la doctrine de Rome se retranche lui-même de l'Église du Christ.

En janvier 1498, le gouvernement échut à une Seigneurie composée de zélés partisans de Savonarole, tous mécontents qu'on eût enchainé cette puissante parole. Une ancienne coutume voulait qu'à l'Épiphanie, anniversaire de l'Église, ils allassent en corps porter des offrandes à la cathédrale : ce jour venu, les citoyens de tous partis furent stupéfaits de voir que Savonarole, toujours excommunié, célébrait l'office, et que les fonctionnaires lui baisaient humblement la main. On alla plus loin dans la rébellion : on décida qu'il reprendrait le cours de sa prédication. Une nouvelle Seigneurie devait être élue en mars, le peuple commençait à obéir moins docilement à Savonarole ; il était indispensable que son éloquence vint assurer sa propre sécurité et maintenir les *Piagnoni* au pouvoir. En conséquence, le 11 février, il reparut à la cathédrale, où l'on avait remis en place les anciens gradins et les estrades destinées au

public. Pourtant nombre de *Piagnoni* timorés s'abstinrent de venir écouter un excommunié, prétextant qu'il fallait respecter la sentence de l'Église, justement ou injustement rendue.

Dans les sermons sur l'Exode, prononcés durant le Carême — les derniers que Savonarole ait prêchés — le moine se montra plus violent que jamais. Il ne pouvait justifier son attitude actuelle qu'en prouvant que l'anathème du pape était sans valeur, et il administra cette preuve en termes qui excitèrent à Rome la plus vive indignation. Le 26 février un bref fut précipitamment envoyé à la Seigneurie, pour ordonner, sous peine d'interdit, d'arrêter Savonarole et de l'envoyer à Rome. Cette intervention resta lettre morte; mais en même temps, on adressa aux chanoines de la cathédrale l'ordre de refuser à Savonarole l'entrée de leur église. Savonarole se rendit à la cathédrale le 1<sup>er</sup> mars et annonça qu'il allait prêcher à Saint-Marc où la foule des auditeurs le suivit. Pourtant, ce jour même, le destin décida sa perte : le pouvoir passa à une Seigneurie composée en majorité d'*Arrabiati*, à la tête desquels figurait, comme Gonfalonier de Justice, un de ses plus acharnés ennemis, Pier Popoleschi. Savonarole avait encore trop d'autorité sur le peuple pour qu'on pût l'attaquer de front; on attendit qu'une occasion s'offrit de l'abattre.

Le premier acte du nouveau gouvernement fut un appel au pape, le 4 mars : les magistrats demandaient qu'on excusât leur désobéissance aux ordres pontificaux et invoquaient la clémence du Saint-Père en faveur de Savonarole, dont les travaux avaient été si utiles et en qui le peuple de Florence voyait un être supérieur. Peut-

être y avait-il là l'insidieux dessein de rallumer la colère du pape; en tout cas, Alexandre montra, par sa réponse, qu'il comprenait parfaitement l'avantage de la situation. Savonarole est « ce misérable ver de terre » qui, dans un sermon récemment publié, a adjuré Dieu de le livrer à l'enfer s'il demandait jamais l'absolution. Le pape ne perdra pas son temps à écrire des lettres; il attend désormais, de la Seigneurie, non des paroles, mais des actes. Si les magistrats florentins veulent échapper à un interdit qui durera jusqu'à leur entière soumission, il faut qu'ils envoient à Rome leur monstrueuse idole, ou qu'ils la retranchent de tout commerce avec les hommes. Pourtant, Savonarole n'est pas condamné à un silence éternel; lorsqu'il se sera humilié comme il convient, la parole lui sera rendue.

Ce message arriva à Florence le 13 mars et provoqua de violentes discussions. Nous avons vu que l'interdit lancé par le pape pouvait entraîner, non seulement la perte des privilèges spirituels, mais encore la mise au ban et la saisie en tout lieu de la personne de l'excommunié et de ses biens. C'était la ruine pour une population commerçante. Les marchands et les banquiers de Florence recevaient de leurs correspondants de Rome des nouvelles très alarmantes : le pape, dans sa colère, songeait à livrer leurs biens au pillage. La crainte s'empara de la ville; le bruit se répandit peu à peu que le redoutable interdit avait été prononcé. Telle était encore, cependant, l'influence dont disposait Savonarole, qu'après d'ardents débats sur des projets divers la Seigneurie se décida seulement, le 17 mars, à envoyer de nuit cinq citoyens le supplier de cesser pour quelque temps sa prédication. En déclarant qu'il

refusait d'obéir aux ordres du pape, Savonarole avait promis de respecter les désirs du pouvoir civil ; mais quand on lui transmit la requête des magistrats, il répondit que son premier devoir était de consulter la volonté de Celui qui lui avait enjoint de prêcher. Le lendemain, du haut de la chaire de Saint-Marc, il formula sa réponse en ces termes : « Écoutez, car voici ce que dit le Seigneur : En demandant au Frère de renoncer à la prédication, c'est à Moi qu'on adresse cette requête et non à lui, car c'est Moi qui prêche ; c'est Moi qui accède à votre demande et qui la rejette en même temps. Le Seigneur consent en ce qui touche la prédication, mais non en ce qui touche votre salut ».

Il était impossible céder de façon plus maladroite et en laissant mieux paraître son orgueil ; les ennemis de Savonarole n'en conçurent que plus d'audace. Les Franciscains fulminèrent triomphalement du haut des chaires dont ils disposaient ; les amis du désordre, excédés de se voir gouverner par la vertu, commencèrent à s'agiter en faveur d'une licence dont ils exigeaient le prochain retour. Des railleurs malveillants se moquaient du Frère en pleine rue ; une semaine plus tard, on afficha sur les murs des placards conviant le peuple à brûler les palais de Francesco Valori et de Paolo Antonio Soderini, deux des principaux partisans de Savonarole. Des agents du duc de Milan se trompaient de peu lorsqu'ils écrivaient joyeusement à leur maître que la ruine du Frère serait bientôt accomplie, par des voies légales ou criminelles.

En cet instant s'offrit une dernière ressource à laquelle Savonarole eut recours. Après avoir, le 13 mars, nettement invité Alexandre à se bien garder, attendu qu'il

ne pouvait y avoir désormais de trêve entre eux, Savonarole fit appel aux souverains de la Chrétienté, en des lettres écrites, disait-il, sur l'ordre exprès et au nom de Dieu, pour presser les princes de convoquer un concile général chargé de réformer l'Eglise. Celle-ci était profondément atteinte, du plus grand au plus humble de ses membres; son infection était si intolérable que Dieu n'avait pas permis qu'elle possédât un chef légitime. Alexandre VI n'était ni pape, ni éligible à la papauté, d'abord en raison de la simonie au prix de laquelle il avait acheté la tiare, et de sa perversité qui, si on la révélait, exciterait l'exécration universelle; puis, parce qu'il n'était pas chrétien et qu'il ne croyait pas en Dieu. Tout cela, Savonarole offrait de le prouver par l'évidence et aussi par des miracles que Dieu opérerait pour convaincre les plus sceptiques. Cette menaçante épître fut adressée, avec quelques variantes sans importance, aux rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie et à l'Empereur. Une missive envoyée au préalable par Domenico Mazzinghi à Giovanni Guasconi, ambassadeur de Florence à la cour française, tomba par hasard aux mains du duc de Milan, qui était l'ennemi de Savonarole et qui s'empessa de la transmettre au pape.

On s'imagine sans peine quelle fut la colère d'Alexandre. Ce qui l'irrita surtout ce fut, non le débordement d'accusations personnelles que son cynisme était tout disposé à négliger, mais l'appel à la convocation d'un concile qui, depuis les assemblées de Constance et de Bâle, avait toujours été le vœu des réformateurs et la terreur de la papauté. Le mécontentement actuel de la Chrétienté faisait de cette convocation un danger

sans cesse imminent. Peu auparavant, en 1482, une espèce de fou, André, archevêque de Krain, avait bouleversé l'Europe entière en convoquant, de Bâle, un concile sous sa propre responsabilité, et en défiant pendant six mois, grâce à la protection des magistrats, les efforts de Sixte IV et les anathèmes de l'inquisiteur Henry Institoris, jusqu'au jour où Frédéric III, après quelques tergiversations, l'avait fait jeter en prison. En cette même année 1482, Ferdinand et Isabelle, par la menace de la convocation d'un concile, avaient amené Sixte IV à abandonner son présomptueux dessein de nommer aux sièges d'Espagne ses propres créatures. En 1495, le bruit courut partout que l'empereur allait citer le pape devant un concile qui se tiendrait à Florence. Quelques années avant, le cardinal rebelle Giuliano della Rovere, qui avait fui en France, avait sans cesse pressé Charles VIII d'assembler un concile général; en 1497, Charles soumit la question à l'Université de Paris, qui émit un avis favorable. Sans doute, l'idée que Savonarole pût, tout seul, amener les princes à une semblable entreprise, était insensée; néanmoins, il avait menacé la papauté à l'endroit le plus sensible; un combat sans merci allait s'engager.

L'issue, d'ailleurs inévitable, survint plus tôt et plus tragiquement que les plus fins observateurs ne le pouvaient prévoir. Il est impossible, au milieu des récits contradictoires émanant d'amis et d'ennemis, de déterminer exactement comment on en arriva à cet étrange *Sperimento del Fuoco* qui fut la cause immédiate de la catastrophe. Voici comment les choses se passèrent vraisemblablement. Savonarolé étant contraint au silence, Domenico da Pescia le remplaça. La situation

s'aggravait de jour en jour, et Domenico, dans son zèle maladroît, offrit de prouver la vérité de la cause que défendait son maître en se précipitant du haut du Palais de la Seigneurie, ou en se jetant dans la rivière, ou en passant à travers le feu. C'était probablement là une fleur de rhétorique, n'impliquant pas de dessein arrêté, mais le Franciscain Francesco della Puglia, qui prêchait avec succès à l'église de Sainte-Croix, releva le défi et offrit d'affronter l'ordalie en compagnie de Savonarole. Cependant ce dernier refusa de se soumettre à l'épreuve, à moins qu'un légat papal et des ambassadeurs envoyés par tous les princes chrétiens ne fussent présents, afin que cet événement pût devenir le début d'une réforme générale de l'Eglise. Alors Frà Domenico accepta le défi et, le 27 ou le 28 mars, fit afficher au portail de Sainte-Croix une déclaration aux termes de laquelle il offrait de prouver, par argument ou miracle, les propositions suivantes : 1<sup>o</sup> L'Eglise de Dieu a besoin d'une réforme; 2<sup>o</sup> L'Eglise doit être châtiée; 3<sup>o</sup> L'Eglise sera réformée; 4<sup>o</sup> Après le châtiment, Florence sera réformée et prospérera; 5<sup>o</sup> Les infidèles seront convertis; 6<sup>o</sup> L'excommunication de Frère Jérôme est nulle; 7<sup>o</sup> Il n'y a pas de péché à ne pas observer l'excommunication. Frà Francesco disait, avec quelque bon sens, que la plupart de ces propositions ne souffraient pas la discussion, mais que, puisqu'il fallait une démonstration, il consentait à affronter le feu en compagnie de Frà Domenico. Bien qu'il s'attendît à être brûlé, il consentait à ce sacrifice pour délivrer les Florentins de leur fausse idole.

Les passions étaient ardentes de part et d'autre; des factions violentes soulevaient la ville. Pour empêcher une explosion, la Seigneurie manda les deux adver-

saires et leur fit signer, le 30 mars, la promesse écrite de se soumettre à l'étrange épreuve. Trois cents ans auparavant, une telle folie eût semblé assez raisonnable; mais le concile de Latran avait réprouvé, en 1215, toutes les ordalies de ce genre et les avait définitivement exclues de l'Eglise.

Frà Francesco déclara qu'il n'avait aucun sujet de querelle contre Domenico; que si Savonarole voulait affronter l'épreuve, il était prêt à s'y associer, mais que s'il s'agissait de quelque autre, il se contenterait de fournir un champion; ce champion fut facile à trouver dans la personne d'un noble Florentin de l'Ordre, Frà Giuliano Rondinelli. D'autre part, tous les moines de Saint Marc, au nombre de près de trois cents, signèrent la promesse de se soumettre à l'ordalie, et Savonarole déclara qu'en cette occasion le premier venu pouvait s'y risquer sans péril. L'enthousiasme était si grand que, la veille du jour fixé pour l'épreuve, comme Savonarole prêchait sur ce sujet à Saint-Marc, l'assistance se leva en masse et chacun offrit de prendre la place de Domenico pour la défense de la vérité.

Les conditions imposées par la Seigneurie portaient que, si le champion dominicain périssait, soit seul, soit avec son rival, Savonarole devrait quitter la ville jusqu'à ce qu'on le rappelât; si le Franciscain seul succombait, Frà Francesco serait frappé d'un bannissement identique; la même peine était décrétée contre celui des deux partis qui, au dernier moment, déclinerait l'ordalie.

Sa Seigneurie confia à dix citoyens le soin de présider à l'épreuve, qui fut fixée au 6 avril, puis différée d'un jour dans l'espoir qu'on recevrait du pape une

réponse négative à une demande d'autorisation. Le retus arriva en effet, mais trop tard ; peut être ce retard était-il prémédité. Donc, le 7 avril, on mit la dernière main aux préparatifs. Sur la Piazza de' Signori, on édifia un énorme bûcher de bois sec, jusqu'à hauteur de l'œil, avec un chemin central destiné aux champions. On avait amassé en abondance de la poudre, de l'huile, du soufre, de l'alcool, afin d'assurer la rapide propagation de la flamme ; on devait mettre le feu à une extrémité, puis les champions entreraient par l'autre et on allumerait les fagots derrière eux pour barrer la retraite. Une foule immense de spectateurs avides emplissait la place ; les fenêtres, les toits des maisons étaient noirs de monde. Les partisans de Savonarole étaient en majorité et les Franciscains furent terrorisés jusqu'à l'arrivée des *Compagnacci*, jeunes nobles armés de pied en cap, montés sur leurs chevaux d'armes et accompagnés chacun de huit ou dix partisans ; ils étaient en tout environ cinq cents ; à leur tête marchait Doffo Spini.

Les Franciscains arrivèrent les premiers sur le terrain, en proie à une cruelle inquiétude. Ensuite parut la procession des Dominicains, au nombre d'environ deux cents, chantant des psaumes. Les deux troupes se présentèrent devant la Seigneurie et les Franciscains, prétendant redouter quelque artifice magique, demandèrent que Domenico changeât de vêtements. On y consentit sans difficulté ; les deux champions furent habillés d'autres vêtements ; mais on perdit un temps infini à des détails. Les Dominicains réclamaient pour Domenico le droit de porter un crucifix dans la main droite, et une hostie dans la main gauche. On fit des objections au sujet du crucifix et il consentit à s'en dessaisir ;

mais il ne s'émut nullement du cri d'horreur que souleva la question de l'hostie. Savonarole tint bon. Dieu avait révélé à Frà Salvestro que le sacrement était indispensable; l'affaire fut chaudement discutée jusqu'au crépuscule; à ce moment, la Seigneurie annonça que l'ordalie n'aurait pas lieu et les Franciscains se retirèrent, suivis des Dominicains. La foule, qui avait patiemment attendu sous des torrents de pluie, au milieu d'un orage tel qu'il semblait que l'air fût plein de démons hurlants, fut prise de fureur d'avoir manqué le spectacle promis. Il fallut une forte escorte pour ramener les Dominicains sains et saufs à leur couvent de Saint-Marc. Si la raison avait eu quelque part en cette affaire, on pourrait s'étonner que le public y ait vu un triomphe pour les Franciscains; mais Savonarole avait formellement promis un miracle: ses partisans avaient eu une confiance implicite en sa prédiction, si bien que cette bataille indécise parut une défaite; c'était l'aveu que le Frère ne pouvait pas compter sur l'intervention de Dieu! La foi des disciples en leur prophète fut ébranlée; tandis que les *Compagnacci*, transportés de joie, l'accablaient d'insultes, les *Piagnoni* ne savaient que dire pour le défendre.

Ses ennemis furent prompts à profiter de l'avantage. Le lendemain était le dimanche des Rameaux. Les rues se remplirent d'*Arrabiati* triomphants; les *Piagnoni* qui osèrent se montrer furent hués et assaillis à coups de pierres. À vêpres, le dominicain Mariano de' Ughi tenta de prêcher dans la cathédrale où la foule était considérable; mais les *Compagnacci*, qui se trouvaient là en nombre, in'errompirent le sermon et ordonnèrent à l'auditoire de se disperser; ceux qui résistèrent furent attaqués et blessés. Puis quelqu'un s'écria: « A Saint-

Marc! » et la foule s'y précipita. Déjà les portes de l'église dominicaine étaient assiégées par des gamins dont les cris troublaient le service célébré à l'intérieur du sanctuaire; comme on leur enjoignait de faire silence, ils répondirent par une grêle de pierres, et il fallut fermer l'entrée de l'église. Quand la populace arriva, les fidèles eurent grand'peine à sauver leur vie en s'enfuyant par le cloître. Francesco Valori et Paolo Antonio Soderini étaient en conférence avec Savonarole. Soderini réussit à quitter la ville; Valori fut appréhendé auprès des murs et traîné devant son palais, dont les *Compagnacci* avaient commencé le siège. Sous ses yeux, sa femme, qui parlementait d'une fenêtre avec les assaillants, fut tuée par un projectile; un de ses enfants et une servante furent blessés; on saccaqua et on brûla le palais; Valori lui-même fut frappé par derrière et massacré par ses ennemis, les Tornabuoni et les Ridolfi. Deux autres maisons, appartenant à des partisans de Savonarole, furent pillées et incendiées.

Au milieu de ce tumulte parurent successivement quatre proclamations de la Seigneurie, ordonnant à Savonarole de quitter, avant douze heures, le territoire florentin, et à tous laïcs d'abandonner avant une heure l'église de Saint-Marc. Bien que d'autres proclamations vinsent ensuite menacer de mort quiconque entrerait dans l'église, ces mesures n'en étaient pas moins la reconnaissance légale de l'émeute et révélaient la secrète origine du soulèvement. L'attaque du couvent de Saint-Marc se changea en un siège régulier. La situation avait paru si compromise depuis quelque temps qu'au cours des quinze jours qui précédèrent l'évènement les moines s'était discrètement procuré des armes. Leurs

amis et eux s'en servirent vaillamment, malgré la défense expresse de Savonarole; il se produisit une mêlée dans laquelle furent tués et blessés, de part et d'autre, plus de cent combattants. A la fin, la Seigneurie envoya des gardes se saisir de Savonarole et de ses principaux acolytes, Domenico et Salvestro, avec promesse qu'il ne leur serait fait aucun mal. La résistance cessa; on trouva Savonarole et Domenico dans la bibliothèque du couvent; mais Salvestro se cacha et ne fut arrêté que le lendemain. Les prisonniers furent chargés de fers, aux mains et aux pieds, et menés par les rues, où leurs gardiens ne purent les protéger contre les coups de pied et les coups de poing de la populace furieuse.

La journée du lendemain se passa dans un calme relatif. L'alliance de l'aristocratie et du rebut de la population avait provoqué une révolution complète. Les *Piagnoni* étaient entièrement terrorisés. Les vainqueurs prodiguaient à Savonarole les épithètes outrageantes, et quiconque eût risqué un mot pour sa défense l'aurait payé de la vie. Mais pour que ce triomphe fût durable, il fallait d'abord discréditer absolument le vaincu aux yeux du peuple, puis l'exécuter sans retard. On travailla d'urgence à donner une apparence judiciaire à un projet de meurtre bien arrêté. On nomma, le jour même, un tribunal composé de dix-sept membres, choisis parmi les ennemis particuliers de Savonarole, au nombre desquels se trouvait Doffo Spini. Ce tribunal se mit à l'œuvre dès le 10 avril, bien que l'acte de nomination, comportant le droit d'employer la torture, ne fût publié que le 11. On demanda au pape l'autorisation de négliger l'immunité ecclésiastique qui couvrait les

prisonniers; mais on entama la procédure sans attendre la réponse qui, naturellement, fut favorable. Deux commissaires pontificaux furent adjoints au tribunal. Savonarole et ses compagnons, toujours chargés de chaînes, furent menés au Bargello. Le compte-rendu officiel constate que le Frère fut d'abord interrogé avec douceur; mais, comme il refusait d'avouer, on le menaça de la torture; cette menace étant demeurée vaine, on le soumit à trois et demi *tratti di fune*. C'était une espèce habituelle de torture, répondant à l'estrapade: on liait les mains du prisonnier derrière son dos, puis on le hissait à l'aide d'une corde attachée à ses poignets, on le laissait ensuite tomber de haut et on l'arrêtait brusquement dans sa chute avant que ses pieds touchassent le plancher. Parfois, pour rendre le supplice plus pénible, on suspendait de lourds poids aux pieds du patient. Le rapport officiel affirme que la première application d'estrapade suffit à arracher à Savonarole des aveux complets; mais on crut généralement, à cette époque, que le supplice avait été réitéré avec une extrême rigueur.

Quoi qu'il en soit, le système nerveux de Savonarole était trop sensible pour qu'il pût supporter une souffrance qu'il savait devoir être indéfiniment renouvelée par des hommes décidés à obtenir ce qu'ils voulaient. Il demanda que la torture fût suspendue, promettant de révéler tout ce qu'il savait. Son interrogatoire dura jusqu'au 18 avril; mais, quelle que fût sa bonne volonté, il fallut retoucher sa confession avant de la rendre publique. On trouva pour cette besogne si fâcheuse un serviteur diligent en la personne de Ser Ceccoue. Ancien partisan des Medicis, sauvé de la mort par

Savonarole qui lui avait donné secrètement asile à Saint Marc, cet homme paya sa dette de reconnaissance en assassinant son bienfaiteur. En sa qualité de notaire, il était familier avec ce genre de travail : sous ses doigts habiles, les réponses décousues de Savonarole prirent la forme d'un récit qui est la plus abjecte des confessions et où l'accusé trahissait tous ses amis.

Il reconnaissait avoir été, dès le début, un imposteur, un homme de mauvaise foi, dont le seul but était d'acquérir la puissance en trompant le peuple. Si son projet de convocation d'un concile avait abouti à son élection à la papauté, il n'aurait pas refusé cette dignité ; mais, alors même qu'il n'en eût pas été ainsi, il serait devenu l'homme le plus puissant de la terre. Pour servir ses desseins, ils avait armé les citoyens les uns contre les autres et provoqué une rupture entre la cité et le Saint-Siège, en s'efforçant de constituer un gouvernement copié sur la république de Venise, avec, pour doge perpétuel, Francesco Valori. L'esprit du procès apparaît clairement dans le peu d'attention qu'on prêtait à ses aberrations spirituelles, seuls crimes, pourtant, dont on pût le convaincre, et dans la prolixité des détails concernant son activité politique et ses relations avec tous les citoyens qu'on voulait associer à sa ruine. Si l'on avait prétendu observer les formes judiciaires habituelles, l'excès même de l'humilité dont il faisait étalage aurait dépassé le but de ses ennemis. En le forçant à avouer qu'il n'était pas prophète, qu'il avait secrètement cru à la validité de l'excommunication papale, on le déchargeait de l'accusation d'hérésie persistante et l'on ne pouvait plus légalement le condamner qu'à une pénitence. Mais on

ne songeait nullement à se cantonner dans les limites de la loi; le point essentiel était d'abord de le discréditer auprès du peuple; ensuite, on pourrait impunément perpétrer le meurtre judiciaire.

Sur le premier point, on réussit à merveille. Le 19 avril, dans la grande salle du conseil, la confession fut lue publiquement en présence de tous ceux qui voulurent l'entendre. L'effet produit de cette lecture nous est décrit par le bon Luca Landucci, qui avait été un partisan sincère et dévoué, bien que timide, de Savonarole, et qui s'affligea amèrement de voir s'envoler ses illusions, s'évanouir les rêves magnifiques auxquels s'étaient complus les disciples. Son angoisse fut profonde lorsqu'il entendit la confession d'un homme « que nous tenions pour un prophète et qui, en ce jour, avouait qu'il n'était pas prophète et que sa prédication ne lui avait pas été révélée par Dieu. Je fus stupéfié, toute mon âme se remplit de douleur devant la ruine de cet édifice qui s'écroulait parce qu'il était fondé sur le mensonge. J'avais espéré voir Florence devenir une Jérusalem nouvelle, d'où seraient sortis les lois, la splendeur et l'exemple de la sainte vie; j'avais espéré voir l'Église renouvée, les Infidèles convertis et les bons comblés de joie. Toute cela était ruiné à mes yeux et je dus boire cette affreuse potion » (métaphore assez naturelle, puisque Landucci était apothicaire).

Pourtant, la Seigneurie n'était pas satisfaite. Le 21 avril, un second procès fut ordonné; Savonarole fut à nouveau torturé et on lui arracha de plus amples aveux au sujet de ses actes politiques. En même temps on arrêta en masse les individus compromis par sa confession et par les aveux de Domenico et de Sal-

vestro. La terreur fut telle qu'un grand nombre de ses partisans s'enfuirent de la ville. Le 27, les prisonniers furent menés au Bargello et torturés si cruellement que, durant toute l'après-midi, leur cris parvinrent aux oreilles des passants; mais on ne put tirer d'eux aucune charge contre Savonarole. Les magistrats en fonction n'avaient plus, pour agir, beaucoup de temps devant eux, car leurs pouvoirs expiraient à la fin de ce mois; il est vrai que par des moyens illégaux et arbitraires ils avaient assuré leur succession à des hommes de leur bord. Leur dernier acte officiel fut, le 30, le bannissement de dix citoyens accusés et l'infliction, à vingt-trois autres, de diverses amendes se montant en tout à douze mille florins.

La nouvelle Sèigneurie, qui entra en charge le 1<sup>er</sup> mai, libéra immédiatement les citoyens emprisonnés, mais garda Savonarole et ses compagnons. Ceux-ci, comme Dominicains, n'étaient pas justiciables du pouvoir civil; mais la Seigneurie demanda aussitôt à Alexandre l'autorisation de les condamner et de les exécuter. Le pape refusa et ordonna qu'on les livrât à sa justice, ordre qu'il avait déjà donné lorsqu'il avait appris l'arrestation de Savonarole. Le république opposa à cet ordre quelques objections, sans doute en raison du fait, confidentiellement allégué à l'ambassadeur, que Savonarole connaissait trop de secrets d'État pour qu'on pût le livrer à la Curie romaine; mais on proposa que le pape envoyât à Florence des commissaires chargés de mener la procédure en son nom. Alexandre consentit à cet arrangement. Par un bref du 11 mai, l'évêque de Vaison, suffragant de l'archevêque de Florence, fut invité à dégrader les inculpés des

saints Ordres, à la réquisition des commissaires qui avaient reçu mission de diriger l'interrogatoire et le procès jusqu'à la sentence finale. L'Inquisition ne fut pas appelée à fournir des membres à cette commission pontificale. En effet, le Saint-Office était tombé trop bas dans l'estime de la population pour qu'on lui confiât une affaire aussi importante; de plus, en Toscane, l'Inquisition était franciscaine. Or, accorder une autorité spéciale à l'inquisiteur actuel, Frâ Francesco da Montalcino, aurait été peu judicieux, étant donné la part prise par les Franciscains à la chute de Savonarole. Alexandre montra, en cette occasion, sa finesse habituelle: il choisit, pour cette besogne infâme, le général des Dominicains, Giovacchino Torriani, qui avait la réputation d'être un homme d'âme douce et pitoyable. Il fut d'ailleurs l'« homme de paille », derrière lequel se cachait le véritable acteur, son collègue Francesco Romolino, clerc de Lérida, dont le zèle en cette affaire fut rémunéré par le chapeau de cardinal et l'archevêché de Palerme. Ces hommes furent des exécuteurs plutôt que des juges; la cause avait été jugée d'avance à Rome. Romolino déclarait à qui voulait l'entendre: « Nous aurons un beau feu de joie, car j'ai la sentence dans ma poche » !

Les commissaires arrivèrent à Florence le 19 mai et, sans perdre de temps, menèrent à bien leur mission. Le seul résultat de l'intervention pontificale fut de soumettre les victimes à un surcroît de souffrance et d'opprobre. Le respect de la forme voulait que les juges envoyés par le pape, au lieu d'accepter la procédure acquise, fissent subir à Savonarole un troisième procès. Amené devant Romolino le 20, Savonarole rétracta la

confession arrachée par la torture et affirma qu'il était un messager envoyé de Dieu. D'après les règles inquisitoriales, cette rétractation de confession faisait de lui un hérétique relaps, qu'on pouvait brûler sans autre cérémonie; mais ses juges voulaient obtenir des renseignements auxquels tenait Alexandre et le malheureux fut encore soumis plusieurs fois à l'estrapade; il finit par révoquer sa rétractation. La question de savoir si le cardinal de Naples avait été associé au projet de convocation d'une concile général fut l'objet d'interrogatoires spéciaux. Sous l'effet de la torture réitérée, Savonarole en arriva à reconnaître ce fait le 21; mais, le 22, il se rétracta. La confession entière, bien que retouchée adroitement par Ser Ceccone, ressemblait tant à la première qu'on ne la publia jamais. Peu importait, d'ailleurs; car toute l'affaire n'était qu'une effrontée parodie de la justice. Par suite de quelque oubli, le nom de Domenico da Pescia ne figurait pas sur le mandat pontifical. Ce personnage n'avait en lui-même aucune importance, mais de zélés Florentins avertirent Romolino qu'il y aurait danger à épargner cet homme; le commissaire répondit négligemment : « Un *frataccio* de plus ou de moins, cela ne fait pas grande différence », et le nom du malheureux fut ajouté à la sentence. Domenico était hérétique impénitent, car il avait subi avec une fermeté héroïque les plus atroces tortures, sans rétracter sa foi en son prophète bien aimé.

Du moins épargna-t-on aux accusés les tourments de l'attente. Le jugement fut rendu le 22. Ils étaient condamnés comme hérétiques et schismatiques, rebelles à l'Eglise, semeurs d'ivraie, violateurs du secret des

confessions, et devaient être abandonnés au bras séculier. Pour justifier la « relaxation », il fallait que l'inculpé fût hérétique relaps ou impénitent et l'on ne voyait pas que Savonarole fût l'un ou l'autre. Il s'était toujours déclaré prêt à rétracter toute assertion que Rome jugerait erronée. Il avait confessé tout ce qu'on exigeait de lui, et sa rétractation, après la suspension de la torture, ne fut pas considérée comme « rechute », puisque ses compagnons et lui furent admis à la communion, avant le supplice, sans subir la formalité de l'abjuration, ce qui indique qu'ils n'étaient regardés ni comme hérétiques, ni comme exclus de l'Eglise. D'ailleurs, comme si l'ont eût voulu mettre le comble aux nombreuses incorrections de cette affaire, on permit à Savonarole d'officier en personne et de célébrer les mystères sacrés, le matin même de l'exécution. Mais que valaient des arguments juridiques aux yeux d'un Borgia assoiffé de vengeance? La veille au soir, un grand bûcher fut dressé sur la *Piazza*. Le 23 mai, au matin, eut lieu la dégradation publique, après quoi les condamnés furent livrés aux magistrats séculiers. Fut-ce par hypocrisie ou par remords que Romolino crut bon, à ce moment, d'accorder à ses victimes, au nom d'Alexandre, la rémission plénière de leurs péchés? A toutes ces irrégularités la Seigneurie en ajouta une autre en modifiant la peine ordinaire : les condamnés furent pendus avant d'être livrés aux flammes; ils subirent leur peine en silence.

---